



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Ex-République yougoslave de Macédoine

Question au Gouvernement n° 2658

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Philippe Duron, pour le groupe socialiste.

M. Philippe Duron. Monsieur le ministre des affaires européennes, depuis son indépendance, acquise il y a dix ans, la Macédoine est l'un des Etats les plus raisonnables de l'ex-Yougoslavie. Elle est parvenue à normaliser ses relations avec ses voisins; elle a surmonté une grave déstabilisation économique provoquée par l'embargo contre la Serbie; sa classe politique a accepté l'alternance démocratique à l'occasion des dernières élections législatives; enfin elle a su faire une place aux minorités qui la composent, notamment à la plus importante d'entre elles, celle des albanophones qui compte pas moins de cinq ministres et vingt-cinq parlementaires sur les cent vingt qui siègent à Skopje.

Depuis le 14 mars dernier, de violents combats opposent, dans la région de Tetovo, la modeste armée régulière macédonnienne à des éléments de l'UCK. Il s'agit d'une tentative de déstabilisation opérée par des commandos infiltrés depuis le Kosovo et la région de Presevo en Serbie.

Monsieur le ministre, la Macédoine ne doit pas devenir le théâtre d'un nouveau conflit régional qui compromettrait les évolutions positives observées depuis plusieurs mois dans les Etats de l'ex-Yougoslavie. Le projet de Grande Albanie, nourri par ceux qui, aujourd'hui, portent le fer dans la région de Tetovo, menace l'équilibre de cette région.

Au nom du groupe d'amitiés France-Macédoine et du groupe d'études à vocation internationale sur l'Europe du Sud-Est, je voudrais que vous nous rappeliez la position du gouvernement français ainsi que les mesures prises par l'Union européenne et l'OTAN à la suite de ces événements d'une extrême gravité. Je souhaite également que vous nous donniez votre point de vue sur l'avenir de cette région d'Europe, si proche de nous et menacée par cette nouvelle poussée de nationalisme. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des affaires européennes.

M. Pierre Moscovici, ministre délégué chargé des affaires européennes. Monsieur le député, je sais l'intérêt que vous portez en votre double qualité de président du groupe d'amitié France-Macédoine et du groupe d'études sur l'Europe du Sud-Est, à l'évolution de la situation en Macédoine qui fait l'objet de nos plus vives préoccupations.

Je veux d'abord répéter ici que le message de l'Union européenne, et de la France, en particulier à l'égard des extrémistes albanais, est de la plus grande fermeté. La recherche de solutions fondées sur la violence n'a aucun avenir en Europe: c'est ce qu'a dit Hubert Védrine, qui s'est rendu lui-même en Macédoine début mars; c'est ce que viennent de déclarer à Stockholm les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze, qui avaient invité le président Trajkovski.

La déclaration des Quinze rappelle ainsi le soutien de l'Europe à la souveraineté, à l'intégrité territoriale de la Macédoine, ainsi qu'à l'inviolabilité de ses frontières. Dans cet esprit nous encourageons les responsables albanais modérés de Macédoine et du Kosovo, ainsi que les autorités albanaises, à continuer de se dissocier des extrémistes et des partisans de la violence; et nous demandons aux autorités macédonniennes elles-mêmes de continuer de réagir avec retenue.

A plus long terme, la France est convaincue que l'Union européenne peut et doit jouer un rôle prépondérant dans la recherche d'une solution à la crise actuelle. L'accord de stabilisation et d'association, le premier du genre, signé le 9 avril avec la Macédoine, permettra de confirmer, j'en suis sûr, la perspective d'un

rapprochement euro-macédonien si, bien sûr, la Macédoine fait sa part du chemin.

Par-delà ce message politique, il va de soi que des dispositions doivent être prises rapidement sur le plan militaire, notamment pour contrôler la frontière entre le Kosovo et la Macédoine. Nous y prenons une part active, notamment à travers notre présence dans la KFOR.

Toutefois c'est d'abord à travers une désescalade du côté des rebelles albanophones, mais aussi à travers le maintien d'une attitude de modération de la part de l'armée macédonienne que des solutions doivent être recherchées. (Applaudissements sur divers bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Duron](#)

Circonscription : Calvados (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2658

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 2001, page 1420

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 mars 2001